



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 17 Novembre 2020

**Présents** : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean Pierre DETROYAT, Thierry NICOUD, Sandrine MARGAILLAN, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Véronique GERMAIN, Emmanuel NICOUD, Justine REY, Thierry RUF, Cédric VEYRET.

**Procuration** : Sylvie SEYSSEL donne procuration à André ROJAT

Monsieur le Maire demande la possibilité de rajouter deux points à l'ordre du jour :

2. Délibération pour demande de subvention pour les travaux de réparation de l'église
3. Délibération pour le PLUI

### 1. Délibération pour le contrat de Anne Le MEN

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé, lors du dernier conseil municipal, de prendre attache auprès du centre de gestion concernant les possibilités envisageables pour le renouvellement du contrat de Mme Le Men. Le centre de gestion a répondu qu'actuellement, il ne pouvait être proposé à Mme Le Men qu'un contrat à durée déterminée.

Monsieur Le Maire propose un contrat à durée déterminée de 3 ans.

Délibération prise à l'unanimité.

### 2. Délibération pour demande de subvention pour les travaux de réparation de l'église

Monsieur le Maire indique au conseil qu'un dossier de demande de subvention peut être déposé auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le montant de la subvention pouvant correspondre à 20% du montant des travaux et il n'y a pas de plafond. Monsieur Le Maire indique également qu'un dossier pourrait également être déposé auprès du département.

André ROJAT, premier adjoint, précise qu'une demande pourrait aussi être déposée auprès de la Fondation du Patrimoine, mais l'église n'est pas classée.

Monsieur Le Maire rappelle que les travaux concerneront le pignon, la croix, la rosace.

André ROJAT, premier adjoint, ajoute que les travaux ne concerneront pas l'intérieur de l'église.

Délibération prise à l'unanimité.

### 3. Délibération pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Monsieur Le maire rappelle qu'une présentation, faite par M. Jean Claude DARLET, a eu lieu le vendredi 13 novembre 2020 à Chasselay, il indique au conseil que le passage au PLUI va s'imposer aux communes. Monsieur Le Maire précise que le transfert de la compétence PLU n'impliquerait pas le transfert de la compétence d'application du droit des sols et de délivrance des autorisations d'urbanisme et qu'il n'y aurait pas d'engagement financier pour le moment.

Monsieur Le Maire indique que ce transfert va nécessiter la création d'un poste au niveau de la communauté de communes.

Monsieur Le Maire rappelle également que la mise en place du PLUI au niveau de la communauté Bièvre Isère n'a pas été simple.

Délibération prise à l'unanimité.



#### **4. Bons d'achat vêtements pour les employés communaux**

Monsieur Le Maire rappelle que le montant du bon d'achats vêtements est de 140 euros pour les agents du service technique et 100 euros pour les agents de l'école et de la mairie.  
Le conseil décide de maintenir les montants pour cette année.

#### **5. Délibération concernant les primes pour le personnel communal**

Monsieur le maire rappelle qu'une prime est versée annuellement au personnel communal et propose que le coefficient multiplicateur s'appliquant au montant de référence soit le même pour les agents titulaires et les agents non titulaires.

André ROJAT, premier adjoint, indique qu'il convient de déterminer le coefficient qui sera appliqué cette année. Il propose différentes simulations.

Le taux retenu par le conseil municipal est le taux multiplicateur de 2,5.

Délibération prise à l'unanimité.

#### **6. Demande de subvention de l'Association Locomotive**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Locomotive a formulé une demande de subvention. Cette association œuvre pour l'aide aux enfants malades.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer de subvention à l'association Locomotive.

#### **7. Installation d'un ordinateur portable à l'école primaire**

André ROJAT, premier adjoint, indique que Mme Jung, la directrice de l'école utilise son ordinateur portable personnel à l'école. Un devis a donc été demandé à la société Bonne Impression qui s'occupe de la maintenance du parc informatique de la commune pour l'installation d'un ordinateur à l'école. Le devis proposé s'élève à 875 euros HT.

Le conseil valide le devis pour l'ordinateur.

#### **8. Compte rendu de l'atelier Transition Air Energie**

Sandrine MARGAILLAN, quatrième adjointe, présente le compte rendu de l'atelier organisé par l'AGEDEN. Le but de cet atelier était de présenter les enjeux de la transition énergétique du territoire, les moyens d'actions à l'échelle communale, les ressources mobilisables en matière d'accompagnement. Cet atelier a également été l'occasion de présenter les expériences de plusieurs communes au travers d'exemples concrets. Mme MARGAILLAN rappelle que la commune de Varacieux est engagée dans cette transition avec la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Espace Père Bleu et travaille à la limitation de l'éclairage public, la nuit.

#### **9. Compte rendu diagnostic du programme Local de l'Habitat**

Sandrine MARGAILLAN, quatrième adjointe, présente le compte rendu du Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes (PLH) 2020-2025. Il est constitué d'un diagnostic, d'un document d'orientation et d'un programme d'actions pour les 6 années à venir. Ce PLH représente la politique en matière d'habitat de la communauté de communes.

Il est également composé d'un volet santé expérimental, d'un volet foncier et d'un focus sur les personnes en perte d'autonomie.



## **10. Compte rendu du conseil d'école du 12 novembre 2020**

Sandrine MARGAILLAN, adjointe en charge des affaires scolaires, présente le compte rendu du conseil d'école. Sandrine MARGAILLAN explique que le fonctionnement de la cantine et de la garderie ont été adaptés pour suivre les recommandations du protocole sanitaire. Elle insiste sur le fait que certains jours, il est difficile d'assurer un fonctionnement optimal du service cantine du fait d'un grand nombre d'inscriptions et des restrictions imposées par le protocole. Les élèves de CP et de CE1 ont réalisé les évaluations nationales obligatoires et les élèves du CE2 au CM2 ont réalisé des évaluations permettant d'évaluer les effets du confinement sur les apprentissages. Un livret scolaire unique a également été mis en place pour suivre la scolarité des enfants du CP jusqu'en 3<sup>ème</sup>.

## **11. Dossier Fondation du Patrimoine pour l'église**

André ROJAT rappelle que la commune a validé l'adhésion à la Fondation du Patrimoine lors du dernier conseil et qu'il y a lieu de compléter un dossier pour les travaux de l'église.

## **12. Bon d'achat pour les nouveaux nés**

Sandrine MARGAILLAN propose d'offrir, à chaque famille lors de la naissance d'un enfant, un bon d'achat d'un montant de 20 euros auprès d'une entreprise artisanale de la commune. Le conseil valide cette proposition.

## **13. Remplacement du jeu de l'école maternelle**

Monsieur Le maire indique qu'un jeu de l'école maternelle est en mauvais état. Lionel AVIT a demandé un devis auprès de l'entreprise Transalp de l'Albenc. Le devis s'élève à 783 euros HT.

## **14. Urbanisme**

- DP POLICAND : pour changement de la toiture de la maison : accordée
- DP COTTE : pour transformation de la ferme familiale : en instance. Le dépôt d'une demande auprès du SPANC est nécessaire.
- PC DUCHER : annulation de la DP et dépôt d'un PC suite démolition.
- PC CHAMPON : demande de transfert du PC : en cours.

## **15. Questions diverses**

- SINTEGRA est venu mardi matin pour le bornage du terrain pour le cimetière.
- WATTISERE doit venir vendredi – un devis a été demandé pour la charpente du toit de l'Espace Père Bleu. Ce devis s'élève à 37000 euros.
- M. PERAZIO est venu lundi 16 novembre pour une visite du chantier de la route 155.
- Un problème récurrent de jets de bouteille en verre a été signalé par les riverains de la Traverse de Jacquetière
- La commission Ressources Humaines s'est tenue en visio-conférence.
- Récolement : le procès-verbal a été transmis aux Archives départementales
- Si les conditions sanitaires le permettent les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 9 Janvier 2021 à 18h30.
- Si les conditions sanitaires le permettent le repas des Aînés devrait avoir lieu le samedi 6 mars 2021.



- Repas de Noël des enfants : le vendredi 18 décembre 2020.
- La conférence Territoriale des Solidarités aura lieu le 15 décembre 2020 en visio-conférence.
- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sera présent sur la commune en novembre et en décembre 2020.
- Implantation de la salle des fêtes : une commission va être mise en place.
- Les illuminations seront prochainement mises en place.
- La commission cimetièrè va se réunir le samedi 28 novembre 2020 à 9h00.
- La forêt se situant à côté de l'ex-colonie sur la route de Roybon: des arbres qui tombent, les propriétaires ont été réunis, les coupes de bois vont commencer.

**PROCHAIN CONSEIL : Mardi 15 décembre 2020 à 20h00**

